

POSTULAT

Elaboration d'un concept d'intégration

Le Conseil municipal est prié d'élaborer, en collaboration avec toutes les instances concernées, un concept d'intégration pour la ville de Bienne, adapté aux réalités d'aujourd'hui.

Développement

Actuellement il manque à Bienne une véritable vision en matière d'intégration et une planification coordonnée des actions à entreprendre pour encourager et faciliter l'intégration des migrantes et migrants. La politique d'intégration de la ville de Bienne repose aujourd'hui sur un document de trois pages intitulé « Lignes directrices de la direction des écoles et de la culture », qui date de mars 2003 et qui ne contient que des généralités ne correspondant en partie plus aux concepts actuels en matière d'intégration ni aux nouvelles bases légales.

Bienne, qui possède le plus fort taux de population étrangère du canton et où se côtoient plus de 140 nationalités, est l'une des seules villes du canton à ne pas posséder de concept d'intégration. Dans un contexte caractérisé par la montée de l'intolérance et l'augmentation des cas de discrimination et d'exclusion, l'intégration devrait constituer une priorité. Il y a là une lacune à combler au plus vite.

Pour mener une politique d'intégration coordonnée, ciblée et tenant compte des besoins de tous les acteurs concernés, il est essentiel que la ville de Bienne dispose d'une vision claire et qu'elle puisse s'appuyer sur un concept contenant des principes directeurs, des objectifs, des moyens et des actions concrètes. Ce concept définira en particulier la politique d'accueil des personnes migrantes et les possibilités de participation de ces dernières à la vie politique et sociale. Il devrait être élaboré en collaboration et en concertation avec des spécialistes, des représentants de l'administration, les partis politiques et toutes les instances actives dans le domaine de l'intégration. Enfin, il fera l'objet d'un rapport au Conseil de ville.

Un tel concept devrait permettre au Conseil municipal de définir ses points forts en matière d'intégration ainsi qu'un plan de mesures concrètes à court et à moyen terme, en s'appuyant notamment sur les résultats du « world café ». Il permettrait également de sensibiliser la population – ainsi que le personnel de l'administration – aux différences culturelles et de l'inciter à s'impliquer dans le processus d'intégration.

Dans sa démarche, le Conseil municipal pourrait notamment s'inspirer du concept d'intégration de la ville de Berne, qui a accompli en 2010 un travail remarquable, basé sur une étude récente du « Swiss Forum for Migration and Population Studies » de l'Université de Neuchâtel.

Le 9 février 2012

Roland Gurtner, PASSERELLE

